

S.I.G.A.L.E

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIVITES DE LOISIRS DES ENFANTS

COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIVITES DE LOISIRS DES ENFANTS

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quatorze octobre à dix-huit heures trente,
A la salle des fêtes de Solutré-Pouilly,
S'est réuni le Comité du syndicat intercommunal de gestion des activités de loisirs des enfants,
en séance publique, sous la présidence de M. Philippe VALLET, Président.

Convocation du 06/10/2025.

Etaient présents :

Madame Anne-Sophie FAURE (Pouvoir de Mme TROUILLET)
Monsieur Philippe VALLET
Monsieur Florent BEAUCHAMP
Madame Michèle GRANGER
Madame Annie GRIVOT (Représentant Mme TEIXEIRA)
Monsieur Jacques SAUVAGEOT (Représentant M. PETIT)
Madame Sylvie ZABBE
Madame Maud DE OLIVEIRA (Pouvoir de Mme MOLLARD)
Madame Nathalie DEVIDAL (Pouvoir de M. CHOUGNY)
Madame Marie-Agnès TROUILLET
Monsieur Gianni FERRO
Madame Cécile REBILLARD (Pouvoir de Mme BICA)

DAVAYE
HURIGNY
HURIGNY
PERONNE
PERONNE
ST MARTIN-BELLE-ROCHE
ST MARTIN-BELLE-ROCHE
ST MAURICE-DE-SATONNAY
SANCE
SOLUTRE
SOLUTRE
VERGISSON



Étaient absents excusés :

Madame Aurore DUTARTRE
Madame Audrey GIRARD
Madame Jennifer TROUILLET (A donné pouvoir à Mme Faure)
Madame Laurine TEIXEIRA (Représentée par Mme GRIVOT)
Monsieur Philippe PETIT (Représenté par M. SAUVAGEOT)
Madame Carole MOLLARD (A donné pouvoir à Mme DE OLIVEIRA)
Madame Christiane ROGIC
Monsieur Thibault CHOUGNY (A donné pouvoir à Mme DEVIDAL)
Madame Monique BICA (A donné pouvoir à Mme REBILLARD)

AZE
AZE
DAVAYE
PERONNE
ST MARTIN-BELLE-ROCHE
ST MAURICE-DE-SATONNAY
SANCE
SANCE
VERGISSON

Étaient absents :

Madame Marie-Pierre BEAUDET
Monsieur Jean-Paul BASSET
Madame Virginie CHEVALIER
Madame Marie-Thérèse THOMAS
Madame Anne MONTEIX
Madame Christine ROBIN
Madame Maud DEKYNDT

CHARNAY-LES-MACON
CHARNAY-LES-MACON
CHARNAY-LES-MACON
CHARNAY-LES-MACON
CHARNAY-LES-MACON
CHARNAY-LES-MACON
HURIGNY

Quorum non atteint

Conformément à la convocation du 06 octobre 2025, le comité syndical s'est réuni le mardi 14 octobre à 18h30 à la salle des fêtes de Solutré-Pouilly, avec pour ordre du jour :

Rapport n°1 : Adoption du PV de la séance 03/07/2025 du comité syndical et élection du secrétaire de séance

S.I.G.A.L.E

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIVITES DE LOISIRS DES ENFANTS

Rapport n°2 : Election au bureau d'un délégué de la commune de Davayé.

Rapport n°3 : Assurance collectivités pour la couverture des risques statutaires des agents.

Rapport n°4 : Bilan programmation extrascolaire été 2025. Présentation programmation extrascolaire automne 2025

Rapport n°5 : Décisions prises en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales.

Rapport n°6 : Questions diverses.

Le Président procède à l'appel des délégués et constate qu'avec 12 délégués présents, ou représentés, sur les 26 en exercice le quorum n'est pas atteint.

Conformément à l'article L5211-1 du CGCT, le président rappelle qu'en l'absence de quorum le comité ne peut délibérer et lève la séance.

Le président propose de reporter le comité syndical au mardi 25 novembre à 18h30 en précisant que le comité pourra, lors de cette réunion, délibérer valablement sans condition de quorum.



Le Président,

Philippe VALLET